



LEMORSE



SECTION PLONGEE DE MARSEILLE-SPORTS
NUMERO 32 – FEVRIER 2003

Marseille-Sports Loisirs
Culture
Siège Social
146A Avenue de Toulon
13010 -Marseille -

Les Orques des Lofoten



De la classe des mammifères, de l'ordre des cétacés et de la famille des delphinidés, l'orque est le prédateur régnant sur tous les océans de la planète.

Avec une longueur comprise entre 5.5 mètres et 9.8 mètres et un poids allant de 2.6 à 9 tonnes, ce chasseur redoutable adapte son régime alimentaire aux proies qu'il trouve sur son lieu de vie (baleines, dauphins, phoques, ...). Ainsi, tous les ans, d'Octobre à Janvier, une colonie de plus de 600 orques chassent dans les eaux norvégiennes des îles Lofoten à plus de 250 km au Nord du cercle polaire.

Ce déplacement est motivé par la présence de harengs venant se reproduire dans les eaux riches traversées par le Gulf-Stream.

La période durant laquelle il est possible d'observer facilement les orques est comprise entre Octobre et Novembre.

Sandie et moi avons donc tenté le voyage pour aller plonger avec ces mastodontes.

Eau à 2°C, température extérieure comprise entre -20°C et -10 °C, le voyage n'est pas moins resté magique.

Les orques étaient au rendez-vous au milieu d'une nature intacte.

Ludovic Savariello



COUP DE GUEULE !!

Courant février, une information m'a profondément révolté :

En pleine zone protégée du massif des Calanques, entre Sormiou et Morgiou, une parcelle de 15 hectares boisés a été vendue à un organisme privé.

L'intention avouée de cet organisme est d'en faire un parc de loisirs...

Bénéficiant d'un droit de préemption, le Conseil Général, le Conservatoire du Littoral et la Ville de Marseille ont laissé faire...

Comme pour les constructions, agrandissements et modifications illégales (sans autorisations ni permis de construire) qui fleurissent un peu partout, des Goudes à Callelongue, mais aussi à Sormiou et Morgiou, on est en droit de s'interroger sur la bienveillance muette de nos élus de tous bords.

Dès lors, quel crédit accorder à des organismes tel le GIP des Calanques, si ces organismes n'ont aucun pouvoir pour agir dans de telles circonstances ?

Les différents élus interrogés dans le cas de la vente ci-dessus ont déclaré « ...il n'y aura jamais de construction dans les calanques... ». Mais les élus passent, et les règles changent au gré des influences !

Que constatons-nous aujourd'hui ? Voici quelques exemples :

« ...il faut réguler la fréquentation des calanques, afin de les protéger de la surfréquentation... »

Constat : sur le plan touristique, Ville et Région vantent la beauté de nos sites, ce qui attire inévitablement de nombreux touristes. Par exemple l'émission TV « Capital » du dimanche 23/02) sur Sormiou et Morgiou, qui mettait en évidence la spéculation immobilière sur les cabanons de Morgiou...

« ...le bivouac est interdit dans les calanques... »

Constat : certains clubs de Kayak autorisés programment des Week-End randonnée dans les calanques. Il est donc évident que les autorisations incluent des bivouacs normalement interdits selon la réglementation... Thalassa avait d'ailleurs fait un reportage sur ces randonnées !

« ...pêche aux coquillages et ramassage d'oursins interdits pour cause de pollution des eaux... »

Constat : des professionnels ont été signalés dans ces zones, en action de pêche illégale. Aucune réaction des autorités !

A l'heure où l'on souhaite réglementer en vue de la création d'un Parc National, il serait bon que les responsables en postes donnent l'exemple en appliquant les règles existantes avec la plus grande fermeté, et ...**quels que soient les bénéficiaires !**

Il ne saurait être question de créer une « zone protégée », uniquement pour le plaisir de touristes à qui tout serait permis, au détriment des locaux, utilisateurs et souvent protecteurs de leur environnement à longueur d'année.

Nous devons défendre notre environnement contre les requins de tous bords... et nous ne sommes pas au bout de nos peines !

Robert Pollio

Communiqué du Musée Frédéric DUMAS

Le Samedi 8 Février 2003, Monsieur le Dr Ferdinand BERNHARD, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Sanary s/mer inaugurerait en compagnie de Yves MAUCHERAT, Président de l'association du Musée Frédéric DUMAS, et Henri Germain DELAUZE, Président de la COMEX (généreux donateur) la mise en place d'une tourelle d'observation, de plongée profonde, dans les jardins de la ville.

Cette manifestation extrêmement conviviale réunissait de nombreuses personnalités dont :

- Mr Daniel MERCIER, Président du Festival international de l'Image sous-marine d'Antibes
- Mr Jean Pierre BARGIARELLI, Président de Comex-Pro
- Plusieurs membres de la famille Dumas
- Mr Henri PAOLE, Président de l'Association pour l'Avenir et l'histoire des Recycleurs
- Mr Gérard LORIDON, représentant l'Association pour l'Histoire du Développement Subaquatique Français.

Cette Tourelle d'observation 450 mètres, bi-sphère, a été offerte par la COMEX au musée dédié au grand Pionnier Frédéric Dumas, implanté dans la Tour Romane de Sanary s/mer.

De plus en plus connu, de plus en plus visité ce haut lieu historique s'est donné pour tâche de faire reconnaître « SANARY, Cité Historique de la plongée »

Pour ce faire, il faut étendre et faire découvrir d'autres emplacements relatant le souvenirs des grands anciens originaires de la Commune

C'est pour cette raison que Henri Germain DELAUZE, qui a largement participé à l'histoire de la plongée, a offert cet appareil de découvertes

Il en fit largement état dans un discours amical où il souligna « ..que beaucoup de communes se dotaient d'objets modernes en exposition, et qu'une tourelle de plongée pouvait donc y avoir largement sa place... »

Un apéritif de l'amitié clôtura cette manifestation largement ensoleillée.



Calypso : vu dans la presse du Sud-Ouest

Article du samedi 8 février 2003:

L'option Guinness-Francine Cousteau

La "Calypso". Les 75 000 € que la ville avait "provisionnés" Dans la guéguerre que se livrent depuis des mois les héritiers du commandant Cousteau pour voler au secours de la "Calypso", son bateau mythique, il semble que ce soit aujourd'hui Francine Cousteau qui tienne la corde. Et ce, même si, voici quelques jours, tous les anciens de la "Calypso" ont fait publiquement connaître leur préférence pour la solution proposée par Alexandra Cousteau, la petite fille. En novembre dernier, Francine Cousteau et Loël Guinness ont, en effet, déposé à la préfecture de Paris les statuts d'une nouvelle association, Arionis, dont le but unique est la sauvegarde de la Calypso.

La ville de La Rochelle, bien embarrassée par la dégradation du navire océanographique dans son port, mais dans l'impossibilité de faire quoi que ce soit puisque non-proprétaire, avait budgétisé - depuis plusieurs mois - 75 000 euros pour participer à son sauvetage. Il ne restait qu'à trouver le destinataire de cet argent. Destinataire s'engageant à déposer la même somme dans la corbeille de la mariée afin d'atteindre les 150 000 euros nécessaires à la mise en sécurité du bateau. Et ce avant même d'envisager son éventuelle exploitation muséographique. Lundi soir, le conseil municipal de La Rochelle doit donc décider d'attribuer cette subvention à l'association Arionis. Dans les statuts de l'association, il y a effectivement l'engagement de collecter 75 000 euros avec les adhésions pour disposer du budget nécessaire et d'entreprendre les travaux de remise en état.

Fin du feuilleton ?

Article du mardi 11 février 2003

CONSEIL MUNICIPAL

"Calypso", enfin la fin du feuilleton ?

Prudence sur la "Calypso". Autre sujet de débat mais plus consensuel celui-ci, la "Calypso". le conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 75 000 euros à l'association Arionis qui réunit Loël Guinness et Francine Cousteau. Laquelle association en ajoutera autant pour engager la remise en état du bateau mythique du commandant Cousteau (Sud Ouest du samedi 8 février). Mais, prudente, la ville ne versera les premiers euros que sur présentation par Arionis du bon de commande passé auprès d'un chantier de réparation navale. Et le solde suivra quand le chantier sera effectivement lancé. Maxime Bono et son adjoint aux finances, Marc Parnaudeau, ont poussé un ouf de soulagement en espérant que "cette fois sera la bonne". "Sinon, a rappelé le maire, nous serions amenés à saisir la justice pour obliger le propriétaire à retirer son navire". Avis partagé sur les bancs de l'opposition par Thierry Godeau : "Je n'ai pas envie de polémiquer sur ce sujet qui n'amuse plus personne, mais je reste encore inquiet.

J'espère vraiment que c'est la fin du feuilleton."

NDLR : Il est évident que ce brusque remue-ménage fait suite à la pétition lancée lors de la soirée du 14/12/02. Tous les anciens s'accordent à dire que le principal n'est pas de savoir qui gèrera Calypso, mais bien de sauver cette dernière ! Il semble que le but soit atteint. Je rappelle que vous avez été nombreux du Club à répondre à cette pétition et vous en remercie.

RP

Assemblée Générale

L'assemblée Générale annuelle aura lieu à

CALLELONGUE

SAMEDI 22 MARS 2003

à partir de 14heures

Venez nombreux participer à un moment important de notre vie associative.

Stage N2

Un stage N2 réalisé sur les deux week ends des ponts du 1er et du 8 mai 2003 sera organisé par Ludovic.

Cette formation permettra d'accéder rapidement au niveau 2 pour les personnes ne pouvant pas être présentes tous les samedis au club.

Programme de formation :

Du **01/05/03 au 04/05/02** inclus : deux plongées par jour.
Du **08/05/02 au 11/05/02** inclus : deux plongées par jour.
Des cours en salle seront aussi dispensés pendant ces périodes de **13H30 à 15H30**.

Les personnes intéressées par ce stage doivent informer Ludovic avant le **15/03/03** à l'adresse suivante :
ludovic.savariello@free.fr

Du fait de la rapidité de ce stage, il est indispensable que les personnes inscrites suivent l'intégralité de la formation sur les deux week-ends et réalisent, avant ce stage, une plongée d'évaluation.

Ludovic Savariello

Bravo Ludo !

A l'occasion du Salon de la Plongée à Paris, Ludovic Savariello a reçu la **Palme de Bronze** du meilleur reportage 2002 paru dans la presse spécialisée, pour l'article :

"Le Tour du Caillou" (Nouvelle Calédonie)

Cet article est paru dans le N° de Janvier-Février 2002 de la revue Subaqua.

Félicitations à Ludo, mais aussi à Sandie son modèle.

Le Morse

Scaph 50...l'histoire de la plongée

On en parlait depuis longtemps, mais ce n'était pas facile, alors l'équipe de la Rédaction de SCAPH'50-INFOS a choisi de vous présenter notre association sur un site express.

Regardez, lisez, souvenez-vous, etsi vous avez des idées, des photographies anciennes faites nous les parvenir.

Bonne lecture, en cliquant sur

<http://monsite.wanadoo.fr/scaphcinquante/>

La rédaction de Scaph'50

Edition/Publication/Impression : Marseille-Sports/Plongée

Comité de lecture : Lucien Sinapi – Jean-Pierre Barrat –

Jean-Pierre Parcy – Brigitte Scorsonelli

Directeur de la publication : Robert POLLIO

Dépôt légal : A parution

Numéro ISSN : 1629-3444

Pour vos envois au Morse :

Brigitte.scorsonelli@wanadoo.fr

Polliorobert@wanadoo.fr